

FNEC-FP 94



**Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture
et de la Formation Professionnelle – Val-de-Marne**

**FNEC-FP Force Ouvrière
Maison des syndicats
11-13 rue des Archives
94010 Créteil Cedex**

Madame la présidente du CHSCTD,

Mesdames, messieurs les membres du CHSCTD,

Ce CHSCT D se réunit une nouvelle fois en distanciel, ne permettant pas, notamment, d'assurer de réels échanges concernant la situation des personnels et les réponses à leurs exigences ! Alors que les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré dans les collèges enseignent depuis le début de l'année en classe entière, avec des effectifs surchargés et des locaux souvent exigus, l'organisation de ce CHSCT en distanciel est d'autant plus incompréhensible et inacceptable !

Par ailleurs, l'organisation de ce CHSCTD ne respecte toujours pas la réglementation en vigueur, à savoir l'application de l'article 57 du décret 82-453 modifié qui stipule que « *Le comité est consulté sur les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail [...]* ». La FNEC FP FO 94 dénonce ce fonctionnement qui discrédite et dévoie les missions des CHSCT !

Ce CHSCTD se réunit le jour où les élèves des écoles élémentaires et maternelles reprennent la classe, et que les élèves des lycées et collèges reprennent en distanciel pour la durée de la semaine.

La FNEC-FP-FO 94 dénonce les conditions de cette rentrée où, il faut bien encore une fois le constater, rien n'a été anticipé ce qui fragilise encore plus la situation des personnels enseignants et administratifs pour lesquels aucune mesure de protection réelle face à la circulation du virus n'a été mise en place !

Qui peut croire, en effet, que les écoles ont repris normalement ce 26 avril ? Que la situation catastrophique dans laquelle se sont trouvées les écoles à la veille de leur fermeture ne va pas se reproduire dans les jours à venir ? Le gouvernement a-t-il mis à profit ces trois dernières semaines pour équiper les écoles de capteurs CO2 ou de purificateurs d'air ? A-t-il fait une commande de gels, de lingettes virucides ou de masques FFP2, les seuls reconnus par le Code du travail ? A-t-il procédé à des recrutements massifs d'enseignants, d'infirmiers ou de médecins de l'Education nationale ?

La réponse vous la connaissez, nous la connaissons tous : RIEN n'a été fait ! Pas un centime n'a été débloqué !

Rappelons qu'en pleine augmentation du nombre de contaminations, dans la FAQ du 21 mars 2021, le Ministre Blanquer allégeait le protocole sanitaire des écoles et autorisait la reprise des activités EPS en intérieur, la danse et les activités aquatiques, contraignant de fait les IEN et les équipes de circonscription à mettre en place en urgence des protocoles pour emmener les élèves à la piscine. Le 26 mars, une nouvelle version de la FAQ maintenait les activités aquatiques tout en annonçant la fermeture de la classe au premier cas positif en élémentaire. Le 31 mars, le Président Macron annonce la fermeture des écoles avec toutes ses conséquences sur les personnels et les familles qui ont dû se réorganiser dans la plus grande urgence...

Encore une fois, ces annonces ont été suivies d'un chaos généralisé :

- aucune information avant le vendredi après-midi concernant la liste des enfants dits prioritaires pour être accueillis dans les établissements scolaires

- une organisation reposant uniquement sur les personnels qui ne disposaient soit d'aucune information de leur hiérarchie, soit d'informations différentes d'une commune à l'autre, d'un collège à l'autre, soit d'informations contradictoires d'une heure à l'autre !
- des directeurs et directrices encore plus maltraités qui attendent des moyens supplémentaires pour les aider dans leurs tâches plutôt qu'un statut qu'ils n'ont jamais revendiqué !
- une organisation pédagogique, le télé-enseignement, non règlementaire mais que certains responsables hiérarchiques (IEN ou chefs d'établissement) ne cessent de vouloir imposer alors que seuls deux textes réglementaires, le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 et l'arrêté ministériel du 6 avril 2018, fixent les modalités et les conditions de mises en œuvre du télétravail dans la Fonction publique, **excluant de celui-ci l'enseignement à des élèves.**
- un droit à déconnexion qui n'est jamais respecté ni rappelé par les représentants de l'Institution auprès des personnels !

Et que dire des problèmes de connexion à l'ENT et à l'application « Ma classe à la maison » « *victimes d'une cyber-attaque venant de l'étranger* » selon les dires d'un Ministre de l'EN dont les propos et les accusations ne font pas vraiment honneur à sa fonction !

Depuis un an, la FNEC FP FO 94 n'a cessé de réclamer des masques protecteurs (et non ceux étouffants, intoxicants ou trop petits), des tests, des vaccins.

En ce qui concerne la campagne de tests, commencée début mars et tant vantée par le Ministre et ses représentants, voilà un exemple concret (parmi tant d'autres tout aussi déconcertants) de leur déroulement dans une école élémentaire du département, à Marolles plus exactement :

Les tests se sont déroulés le mardi 9 mars. Ils devaient avoir lieu sur une matinée. Les feuilles d'autorisation données aux parents étaient à rendre du jour pour le lendemain. Les données à vérifier le lendemain par la directrice n'ont, en fait, servi à rien puisque le labo avait les étiquettes de tous les élèves (**même celles des non volontaires**) à coller sur les flacons.

Une bonne partie (95 % ????) des élèves a été testée en élémentaire mais un seul infirmier pour les réaliser, aidé par un adjoint au maire venu voir de quelle façon cela se déroulait !

Tests qui ont duré la matinée et une partie de l'après-midi.

Le vendredi, les parents ont commencé à demander quand allaient-ils recevoir les résultats, on leur a demandé de patienter au moins 72h ! (Rappelons que le résultat d'un test fait en pharmacie est disponible dans les 20 mn qui suivent la prise du test !).

Au bout d'une semaine toujours aucun résultat de transmis par le labo, interrogé par les directeurs l'IEN a fait une réponse sibylline : "*pas de résultats veut dire pas de cas positif car sinon ils auraient été appelés*".

Or, pendant la semaine du 15 mars plusieurs élèves ont été testés positifs sur l'école (tests PCR) d'où notre questionnement ***ces tests ont-ils vraiment été analysés ?***

Pour autant, en fin de semaine les premières factures ont commencé à arriver auprès des familles, notons que pour cette opération le labo n'a pas perdu de temps ! Les enseignants ont eu alors la consigne de demander aux parents de contacter ce laboratoire pour donner les renseignements manquants.

En ce qui concerne les maternelles, l'institution aurait répondu aux collègues que les tests salivaires pour les maternelles seraient sans doute peu efficaces car il avait déjà été difficile de récupérer la salive des élèves de cycle 2 (sic) !!!!!

En tout état de cause, si les conditions de cette campagne de tests nous paraissent peu crédibles, il est plus que certains qu'à 45 euros le test, c'est une opération financière juteuse réalisée sur le dos de l'école publique par les laboratoires privés qui ont été sélectionnés pour les réaliser !

En tout état de cause, pouvez-vous nous renseigner, madame la Directrice Académique, sur la livraison et l'utilisation des auto-tests prévus à cette rentrée ?

Pour ce qui concerne la vaccination, on sait aujourd'hui ce qu'il en est réellement : alors que dans un énième effet d'annonce, le Ministre Blanquer s'engageait, début mars, à ce que TOUS les personnels aient accès à la vaccination durant le mois d'avril, on apprend maintenant que ce sera seulement et **peut-être** en juin, hormis pour ceux qui ont 55 ans ou plus qui, **comme tout le reste de la population**, y ont accès depuis le 12 avril, hors de leur lieu d'exercice, il faut le préciser ! Le MEN a donc purement et simplement décidé de sacrifier tous ses personnels de moins de 55 ans aux conséquences de la circulation du virus et de tous ses variants !!!!!!!

Pour la FNEC-FP-FO 94 la fermeture des établissements scolaires le 6 avril est la conséquence directe du refus du gouvernement d'engager les moyens nécessaires à la protection des personnels et des élèves ! Pire, le protocole sanitaire a de nouveau été modifié pendant « les vacances » faisant repasser la fermeture d'une classe au seuil de 3 cas positifs !

Mais de qui se moque ce gouvernement ? Mais de qui se moque le Ministre ?

Alors que le gouvernement a débloqué plus de 600 milliards au titre de son plan annuel de relance pour « aider » les entreprises qui utilisent l'argent public pour licencier par milliers et améliorer leurs profits, pas un seul centime n'a été consacré à l'EN pour protéger les personnels enseignants et administratifs et les élèves ! (600 milliards d'euros c'est plus de 10 fois le budget annuel de l'EN qui continue d'année en année de fermer des classes, de supprimer des postes, des disciplines, de limiter les DHG, c'est plus de 8 fois celui des hôpitaux dont 7500 lits ont déjà été supprimés par ce seul gouvernement dans la « digne tradition » de ses prédécesseurs !).

Pire, plus de 200 millions (l'équivalent de 4 500 postes statutaires d'enseignants) sur le budget 2020 ont même été rendus par le MEN alors que, dans le même temps, les établissements scolaires et les services administratifs sont exsangues faute de personnels, de remplaçants, d'AED ou d'AESH !

Or, avec ces 200 millions d'euros, le ministre Blanquer pouvait décider de recruter en tant que fonctionnaires tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires. Il pouvait décider de réabonder celles-ci. Il pouvait décider d'annuler les fermetures de classes. Il ne l'a pas fait ! A contrario, les opérations de carte scolaire ont été marquées par un cortège inédit de fermetures de classes et de postes. Vous avez même décidé, au passage, Madame la Directrice Académique, de fermer dix postes d'UPE2A sur le département, aggravant par là-même la scolarisation des élèves migrants pourtant déjà fortement précarisés dans leur quotidien familial ! Avec 200 millions d'euros, le Ministre Blanquer pouvait décider de recruter les contractuels nécessaires pour le remplacement des enseignants et des personnels administratifs, il pouvait décider l'augmentation, la formation et la création d'un statut pour les AED et les AESH !

Malgré la pandémie, c'est la même politique d'austérité qui s'applique partout dans les services publics ! Economiser ! Réduire ! Fermer ! Casser ! Liquider !

Pour FORCE OUVRIERE c'est inacceptable, insoutenable et intolérable !

En tout état de cause, nous tenons à vous alerter, Madame la Directrice Académique, sur le fait qu'à cette rentrée, seuls 11 pôles d'accueil en collège ont été prévus sur les 105 collèges que comptent les 47 communes du département. Ce manque de pôles d'accueil a entraîné la demande de mise en ASA d'un grand nombre de collègues qui faute de proximité et/ou d'inadaptabilité des horaires, se voient contraints de garder leurs enfants toute la semaine chez eux !

Cette situation qui, visiblement, **comme pour tout le reste, n'a évidemment pas été anticipée** risque d'entraîner, de nouveau, une situation catastrophique en termes de remplacements. Ce sont des dizaines de classes qui, faute de remplaçants en nombre suffisant, vont être privées d'enseignants durant toute cette semaine (sans compter le brassage inévitable des élèves qu'il faudra bien accueillir dans les autres classes). Les équipes risquent d'être déjà sous l'eau avant même que le trimestre ne commence et les personnels du pôle remplacement qui travaillent à flux tendu depuis la rentrée, à qui on demande l'impossible à savoir trouver des personnels remplaçants qui n'existent pas et qui se retrouvent parfois directement confrontés à

la colère des associations de parents d'élèves alors même qu'ils ne portent en aucune manière la responsabilité d'un tel désordre, ne peuvent pas continuer de gérer, dans de telles conditions, une situation aussi catastrophique !

Nous n'oublierons pas non plus tous les autres personnels administratifs, éternels oubliés du Ministre Blanquer, qui ont dû, en urgence, gérer à flux tendu, pendant les vacances scolaires, toutes les opérations de préparation de la rentrée scolaire ! Pour ces personnels, le constat est amer, la crise sanitaire n'a fait qu'accroître leur charge de travail déjà plus que lourde alors que, pour la plupart d'entre eux, ils ont été évincés du versement de la prime COVID !

Dans ces conditions, pour garantir de véritables conditions de travail pour tous les personnels (enseignants et administratifs) et les élèves et assurer une protection sanitaire maximale dans les établissements et les services, la FNEC-FP-FO 94 exige un plan d'urgence :

- Plan d'urgence de recrutement massif et immédiat de personnels de toutes les catégories : PE, PLC, PLP, personnels de laboratoires, CPE, AESH pour assurer le remplacement des personnels malades ou en ASA, l'allègement significatif des effectifs des classes, avec le maintien de la totalité des heures d'enseignement dues aux élèves, notamment par le recrutement de tous les candidats inscrits sur les listes complémentaires et des nouveaux contractuels indispensables et la prolongation jusqu'à la fin de l'année scolaire de tous les contractuels recrutés ;
- Recrutement immédiat de milliers de personnels administratifs pour assurer toutes les missions dévolues aux DSDEN et aux Rectorats ;
- Fourniture, a minima, de masques chirurgicaux de type II R (résistants aux éclaboussures) à raison de 3 masques par jour, à tous les personnels et AESH du département, et de masques FFP2, les seuls reconnus par le Code du travail, pour tous les personnels en activité qui le souhaitent ;
- Fourniture dans les écoles de masques pédiatriques jetables, de gel et de lingettes virucides en nombre suffisant ;
- Vaccination immédiate de tous les personnels volontaires ;
- Entretien et désinfection des locaux donc plan d'urgence de recrutement de personnels territoriaux supplémentaires ;
- Arrêt des observations en classe organisées dans le cadre « des constellations » et affectation des TR Formation continue sur les remplacements d'enseignants absents ;
- Réquisition de locaux partout où il y a besoin de salles pour alléger ou dédoubler tout en maintenant toutes les heures de classe pour tous les élèves ;
- Tests gratuits systématiques dans tous les établissements scolaires et services, sur temps de travail, pour tous, élèves comme personnels et agents territoriaux, pris en charge totalement par des personnels de santé qualifiés (aussi bien le travail administratif de recensement que les tests eux-mêmes) ;
- Recrutement immédiat d'assistantes sociales, d'infirmières et de médecins de l'Éducation nationale fonctionnaires d'Etat.

Par ailleurs, Madame la Directrice Académique, nous vous avons adressé une liste de questions pour préparer ce CHSCTD pour lesquelles nous attendons des réponses précises pendant ou à l'issue de ce CHSCTD.
